

AFFAIRE N° 8

ASSURANCE individuelle contre les accidents.

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

m

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir approuver la convention intervenue avec la Compagnie Anonyme d'Assurances "LA PRESERVATRICE" pour l'assurance individuelle contre les accidents de 14 stagiaires du service des Sapeurs-Pompiers de la Commune de Saint-Denis, du 9 Janvier 1961 au 29 Janvier 1961 (Police n° R/400.162) 19.875 F

Le Maire,
Signé: Gabriel MACH.

LE MAIRE. - Nous avons dû contracter cette assurance pour les stagiaires du Service des Pompes car ils devaient, parmi les divers exercices, grimper une échelle de 18 m.

Je mets aux voix le rapport.

Adopté à l'unanimité.